

## TRANSPORT SCOLAIRE

*Nouvel arrêt pour le collège*



Un nouvel arrêt de **transport scolaire pour le collège** de Neuillé Pont-Pierre a été créé à Charentilly. Il sera positionné Rue des Mailleries, juste avant l'accès au parking de l'école. Il sera matérialisé dans le courant de l'été, pour une mise en fonction dès la prochaine rentrée des classes. La fiche horaire de la ligne scolaire N03-20 sera donc actualisée, avec ce nouvel arrêt « école » et mise en ligne début août 2025. Les familles qui sont intéressées par cet arrêt, qui ne figure pas encore dans le déroulé des points de montée sur Charentilly, peuvent se faire connaître par mail à Mme Fabienne Colson, Coordinatrice Transport Scolaire, en écrivant à [controlebus@gatine-racan.fr](mailto:controlebus@gatine-racan.fr).

## RAPPELS

*Quelques règles de civisme*

En ce début d'été, Il nous paraît important de rappeler quelques règles essentielles au bien vivre à Charentilly :

\*Horaires pour les travaux bruyants : Nous vous rappelons que **pour les particuliers** les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Soyons respectueux de ces **horaires** pour le bien de tous.

Attention pour les **activités professionnelles**, tels que les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, quelle que soit la nature des outils utilisés ( industriels, agricoles, horticoles...) sont interdites : avant 7h et après 20h du lundi au samedi et toute la journée les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité des personnes ou des biens. Elles sont donc autorisées de 12h à 14h.

\*Merci aussi de **respecter vos voisins** et si vous organisez une petite fête chez vous, avertissez-les par un mot dans leur boîte aux lettres.

\*Les **feux d'artifices privés** et les lâchers de lampes chinoises sont interdits sur la commune.

\* Il est rappelé aux habitants que **les haies et arbres** leur appartenant et **débordant sur l'espace public** doivent être taillés par leurs soins, afin de ne pas gêner la circulation des piétons ou la visibilité pour les voitures.

\* Les propriétaires de chiens doivent les **tenir en laisse** lors de leur promenade et **doivent ramasser leurs déjections** à l'aide de sacs prévus à cet effet.

\*Des priorités à droite ont été définies à certains endroits, à d'autres ce sont des bandes stop ou des passages piétons qui ont été repeints, toujours dans le but de faire ralentir les véhicules et garantir la **sécurité des piétons**, merci de les respecter.

## INFORMATIONS GENERALES

*Durant l'été*

\*Attention **l'Agence Postale Communale** sera fermée du vendredi 1<sup>er</sup> août au samedi 23 Août 2025 inclus.

Par ailleurs **la Mairie** sera ouverte aux horaires habituels tout l'été à partir du 15 juillet.

\*En cas de jour férié le jour de la **collecte des déchets**, celle-ci est décalée d'une journée. Ce sera le cas au 14 juillet où les déchets ménagers seront ramassés le mardi matin et non le lundi et les sacs jaunes le seront le jeudi et non le mercredi. Pas de décalage au 15 Août. Merci de respecter ces jours dédiés et ne pas laisser vos poubelles ou sacs plusieurs jours sur le trottoir pour un point de vue esthétique mais aussi pour les odeurs en ces temps de fortes chaleurs. Rappel : il est interdit de déposer des sacs sur le trottoir, considéré comme un dépôt sauvage et passible d'une amende 135€ à 1500 €.

## ANIMATIONS

*A venir*

\* **La Bibliothèque** proposera une nouvelle animation « Imagines ton Livre » avec Savine, **le samedi 19 Juillet** de 10h à 12h. Rappel : c'est gratuit pour tous les enfants de la commune ! Par ailleurs la bibliothèque sera fermée pour congés d'été du lundi 4 Août au vendredi 5 Septembre.



\* **Samedi 2 Août, Astrogatines** vous propose une nouvelle édition des Nuits des Etoiles sur le thème de l'eau dans l'univers. Au programme : présentation des instruments, conférence

"les océans du ciel", show laser à la découverte des constellations. Puis place à l'observation aux télescopes, lunettes et caméras haute résolution pour une plongée dans le cosmos.... Venez nombreux les rejoindre à partir de 21h au stade municipal de Charentilly ! Renseignements : Christophe Ledroit, tel : 06.99.45.63.77 [clédroit@free.fr](mailto:clédroit@free.fr)

## ANIMATIONS

*A noter pour la rentrée*

\*Le Conseil Municipal des Jeunes vous permettra d'assister à une séance de **cinéma en plein-air le vendredi 5 Septembre** à 21h30 au stade. Le film proposé sera le Royaume de Naya (Tout Public). Les participants pourront diner avec un pique-nique tiré du sac.

\*Le samedi 7 septembre **tournoi de pétanque** au stade organisé par l'association **La Boule Joyeuse**, ouvert à tous.

\*Le dimanche 21 Septembre ce sera le **Vide-grenier** organisé par l'association **Charentifête** qui se déroulera cette année au stade.

Le 28 Juin, 90 personnes ont pu visiter le Château de Poillé et assister au spectacle proposé dans le cadre des Estivales du Patrimoine initiées par la communauté de Communes Gâtine Racan.



Une nouvelle date est à retenir à Charentilly :

Le **Mercredi 6 Août au Manoir des Lignerles** La visite sera à 16h30, suivie d'un concert violon et piano à 17h, puis

d'une collation à 18h.

Tarif adultes : 17 € (réduit 10 €), de 6 à 11 ans : 7€, gratuit – 5 ans. Billetterie en ligne : [www.gatine-racan.fr](http://www.gatine-racan.fr), informations au 02.47.29.83.87 ou 07.84.42.03.64.

## ÉTAT CIVIL

### Naissance :

- le 11/06/2025 :Olivia CHANUSSOT au domicile d' Emilie MAGRO et Paul-Antoine CHANUSSOT

### Mariages :

- le 07/06/2025 : Annabelle BOUIN et Antoine LHARDY

- le 21/06/2025 : Manon RICARDEAU et Clément DELASALLE

- le 22/06/2025 : Fabienne BEAUPIED et Guillaume DUBOIS

### Décès :

-le 21/06/2025 : Mme Pierrette POTIER,72 ans.

## MAIRIE

*Horaires & Communications*

Tel : **02 47 56 65 46**

Email : [mairie@charentilly.com](mailto:mairie@charentilly.com)

Site Internet : [www.charentilly.com](http://www.charentilly.com)

Pages Facebook et PanneauPocket

Mme Le Maire et les Adjoint(e)s

reçoivent en semaine sur rendez-vous.

### Horaires d'ouverture au public

**Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h**

**Mardi de 8h à 12h**

**Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h**

**Vendredi : de 8h à 12h**

### **AGENCE POSTALE :**

**Lundi de 9h à 12h - Mercredi : de 14h à 18h**

**Vendredi de 14h à 17h - Samedi : de 8h30 à 10h30**

*Feuillet accueil nouveaux arrivants et plan du village disponibles sur le site internet, index « Bouger, sortir et découvrir », 9<sup>ème</sup> onglet*

**Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 8 Juillet 2025, à 19h salle du Conseil.**

Les Procès-Verbaux des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune dès leur validation.